

Elle permettra notamment de massifier les flux de marchandises au niveau de la région du Souss-Massa

Zone logistique d'Aït Melloul : Les détails

Mohamed Laâbid
mlaabid@aujourd'hui.ma

Le projet de développement d'une zone logistique au sud d'Aït Melloul est une déclinaison de la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique portée par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau. La future zone s'étalera sur une superficie totale de 172 ha positionnée sur la voie express N°1, dans la commune de L'qliaa.

S'inscrivant dans le cadre de cette stratégie, un schéma logistique cible à l'horizon 2030 a été défini en prenant en considération l'ensemble des caractéristiques monographiques de la région du Souss-Massa. Préparé sur la base d'études et de concertations techniques, ce schéma prévoit le développement de deux zones logistiques au sud d'Aït Melloul (172 ha) et au niveau de Tagadirt/Haliopolis (70 ha). Chacune de ces deux zones devrait jouer un rôle particulier dans la structuration de la logistique dans la région du Souss-Massa.

La principale fonction de la future zone logistique au sud d'Aït Melloul consiste, d'une part, en la massification des différents flux logistiques dans la région et d'autre part, en l'éclatement des différents produits vers les différentes destinations internationales.

Suite à de nombreuses réunions de concertation avec l'ensemble des parties prenantes locales visant à acter une planification territoriale de développement des zones logistiques et à sécuriser l'avenir logistique de cette région à fort potentiel, une 1ère tranche du projet de développement de la zone logistique d'Aït Melloul a été choisie pour l'amorçage du schéma régional logistique de la région du Souss-Massa. D'une superficie brut de 45 ha, cette 1ère tranche prévoit le développement de plusieurs composantes : premièrement des espaces logistiques (parc logistique locatif nouvelle génération, parc locatif PME/PMI et stockage intermédiaire, grandes parcelles pour activités logistiques spécifiques...), deuxièmement des espaces pour les services (centre routier, pôle d'accueil et de services aux personnes et aux entreprises, centre de formation...).

Pour la réalisation de ce projet, un investissement initial de l'ordre de 350 millions de dirhams est nécessaire pour financer l'aménagement de la zone (travaux



in site et hors site) et le développement des premières composantes immobilières logistiques. Il est prévu que ce projet draine des investissements directs d'acteurs privés estimés à plus de 760 MDH. Selon l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMD L), «pour amorcer le projet, une série de concertations avec les acteurs locaux et institutionnels a été menée au sujet de la mobilisation du foncier nécessaire pour le développement de la zone logistique au sud d'Aït Melloul ainsi que pour la définition du schéma institutionnel et du montage financier y afférent. A ce titre, le choix du foncier proposé au développement du projet de la zone logistique au sud d'Aït Melloul a été approuvé par la commission régionale d'investissement du Souss-Massa en novembre 2018».

En effet, le développement de cette zone permettra de massifier les flux de marchandises au niveau de la région du Souss-Massa et de renforcer sa vocation comme plate-forme d'échanges, notamment vers le sud du Royaume et au-delà vers les marchés africains. Aussi, et à travers la promotion de cette nouvelle zone, le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau ambitionne de contribuer à l'amélioration de l'attractivité de la région grâce à une offre d'immobilier logistique moderne et compétitif répondant aux standards internationaux et

des services de qualité au profit du tissu d'opérateurs économiques de la région. «La réalisation de ce projet permettra aux entreprises de la région de gagner en productivité et compétitivité à travers la réduction des coûts liés à la logistique et des temps de parcours et contribuera à la structuration du tissu des PME/PMI et des activités logistiques informelles. A ce titre, il est attendu que la réalisation de la première tranche de cette zone crée au moins 500 emplois permanents», note l'AMD L.

Par ailleurs, le développement de cette zone permettra également de contribuer au développement durable de la région du Souss-Massa, à travers notamment la réduction des nuisances (baisse du nombre de tonnes/kilomètres), la réduction des émissions CO2 et la décongestion des routes et des différents tissus urbains de la région.